



Crédit Agricole S.A. et **Tessi** annoncent être en discussion exclusive en vue de la cession du contrôle majoritaire de CPR Billets.

Pour Crédit Agricole S.A., ce projet vise à permettre l'adossement de CPR Billets à un groupe industriel qui assurera la poursuite du développement de cette filiale.

Premier intervenant en matière de change manuel sur le marché français, CPR Billets négocie et fournit des devises, de l'or, aux banques et aux auxiliaires financiers. La société a étendu son domaine d'activité au traitement de l'Euro fiduciaire et au transport de fonds alternatif. En cumulé, le groupe CPR Billets a réalisé en 2004, un Produit Net Bancaire de 41,1 millions d'euros.

Pour **Tessi**, cette acquisition complète son offre de gestion de front et de back office particulièrement dans ses activités de sous-traitance bancaire.

Les parties envisagent de finaliser cet accord d'ici le 30 juin, sous réserve de l'avis des instances sociales compétentes. Cet accord sera soumis à l'approbation des autorités réglementaires.

A propos de tessi

Société de services spécialisée dans la gestion de front et back office, **tessi** détient trois domaines d'expertise complémentaires :

- n°1 français dans le domaine de l'acquisition et la capture de données,
- n°1 français en gestion de promotion différée et logistique promotionnelle,
- n°2 français dans le traitement de chèques,

Sur l'exercice 2004, **tessi** a enregistré un chiffre d'affaires de 104,66 M€. Présent sur tout le territoire français à travers 70 sites de production, **tessi** compte 2090 collaborateurs.

tessi est coté sur l'Eurolist by Euronext Paris – Compartiment C

Code ISIN – FR0004529147 – Mnémonique : TES
Site internet : www.tessi.fr